

# ***L'inceste* de Christine ANGOT : Désacralisation thématique, subversion des procédés littéraires et enjeux d'une poétique de la transgression romantique**

Joachim Kouadio KOUADIO<sup>1</sup>

## **Résumé**

Cet article démontre le caractère innovant de l'écriture romanesque postmoderne. En désacralisant le thème de l'inceste, Christine Angot a prouvé que cet acte "criminel" n'est pas sanctionné exemplairement. Elle utilise le "désordre" langagier et le mélange des registres pour affirmer l'indélébilité de la marque de l'inceste sur sa victime. De ce malaise psychologique, l'auteure française réclame une justice sociale devant l'indolence de la société française, et par-delà, interpelle le monde contemporain face à ce phénomène. Elle plaide pour une normalité et une liberté transgénériques qui puissent reconnaître à l'être humain la double identité masculine et féminine et la possibilité de pratiquer, à la fois l'homosexualité et l'hétérosexualité.

**Mots clés :** Désacralisation, homosexualité, inceste, liberté, transgression.

## ***L'Inceste* by Christine ANGOT: Thematic désacralisation, subversion of literary princesses ans the stakes of a poetics of novelistic transgression**

## **Abstract**

This article demonstrates the innovative character of postmodern novel writing. By desacralizing the theme of incest, Christine Angot proved that this "criminal" act is not exemplarily sanctioned. She uses the "disorder" of language and the mixing of registers to affirm the indelibility of the mark of incest on its victim. From this psychological malaise, the French author calls for social justice in the face of the indolence of French society, and beyond challenges the contemporary world in the face of this phenomenon. She pleads for transgender normality and freedom that can recognize the human being's dual male and female identity and the possibility to practice both homosexuality and heterosexuality.

**Key words:** Desacralization, homosexuality, incest, liberty, transgression.

## **Introduction**

La dialectique du renouvellement des clauses de l'écriture dans la littérature française n'est pas récente. Elle est d'autant plus vieille que la littérature elle-même est soumise aux différents mouvements

---

<sup>1</sup> Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), [Kouadiojoachimk@yahoo.fr](mailto:Kouadiojoachimk@yahoo.fr).

sociopolitiques qui déterminent sa naissance. Des essais, apparemment dubitatifs de création d'un genre, confinés aux exploits chevaleresques du moyen âge, en passant par l'acharnement de canonisation/formalisation d'une esthétique classique au XVII<sup>ème</sup> siècle, d'une lutte de juxtaposition et/ou concurrentielle d'écoles formalistes ou même fonctionnelle au XIX<sup>ème</sup> siècle, la littérature française n'a de cesse de se réinventer et de se projeter dans des perspectives nouvelles, en termes de techniques d'expression et de façons de s'écrire.

Dès lors, écrire un roman aujourd'hui, ne signifie plus forcément, comme l'a posé la doctrine classique, réaliser : « l'écriture d'une aventure », mais plutôt « l'aventure d'une écriture »<sup>2</sup>, selon Jean Ricardou. Cela témoigne de toute la dynamique évolutive et même libérale dans la création artistique, et notamment romanesque.

Pour tout dire, écrire autrement ne saurait être désormais perçu comme un crime de lèse-majesté, mais au mieux, est devenu souhaitable, *a contrario*. C'est à cet exercice que se livre fièrement et assidument Christine Angot. Ses aptitudes à rénover l'art scripturaire romanesque sont d'autant plus originales, qu'il nous importe de nous intéresser au sujet suivant : *L'Inceste* de Christine Angot : désacralisation thématique, subversion des procédés littéraires et enjeux d'une poétique de la transgression romanesque.

Comment l'écriture angotienne figure-t-elle cette démarche postmoderne de la transgression de l'écriture romanesque ? De quelle façon en amplifie-t-elle l'aune ? Quels sont les procédés textuels qui en rendent effectivement compte dans son roman ? Et quels sont les enjeux qui les sous-tendent ?

Si l'on conçoit, avec John Searle que l'acte de langage vise un but performatif ; tout énoncé produit par un locuteur étant destiné à agir sur son interlocuteur, ainsi que le souligne M. Jean-Guy (1986, p 389) : « L'entreprise de Searle est davantage une théorie de pragmatique au sens d'une théorie de l'action, et plus particulièrement de l'action communicative depuis et dans le langage ».

---

<sup>2</sup> Les propos de Jean Ricardou sont rapportés ici par Johan Faerber dans un article intitulé « Jean Ricardou (1932-2016) » : L'aventurier du Nouveau Roman » dans le magazine *Diacritik* du 25 juillet 2016 (Page consultée sur le site <https://diacritik.com> , le 19 mars 2022).

L'analyse de la poétique de l'écrivaine française sera principalement fondée sur la linguistique, sous l'angle pragmatique. La démarche pourra ainsi conduire à une appréhension du discours angotien dans son rapport d'agentivité sur l'altérité et sur son environnement. Au demeurant, le recours à la pragmatique dans cette étude est justifié par son caractère intégrateur ou en tant qu'horizon de la critique. G. Gérard (1996, p 62) le précise bien : « Elle [la pragmatique] tend donc à devenir le cadre obligé de diverses approches, qu'elles soient thématiques, psychanalytique, sociocritique ou autres ».

Structurée en trois parties, la réflexion démontrera, d'abord, comment Christine Angot désacralise le schéma thématique conventionnel, en privilégiant des centres d'intérêt dits tabous dans son roman et comment elle y intègre la problématique transgénérique. L'optique sera ensuite fixée sur les subversions proprement langagières. Nous nous intéresserons, enfin, à la portée idéologique de la transgression romanesque de cette auteure.

## **I. La destruction du sacré et la question transgénérique dans *L'Inceste***

Après le Nouveau Roman qui proclamait déjà la "mort" du roman traditionnel autour des années 1950-1960, avec des auteurs comme Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Jean Ricardou, etc., l'écriture romanesque de Christine Angot est incontestablement l'une des plus subversives, au titre de la postmodernité. Ce choix assumé de transgresser les canons scripturaires du genre, comme le dit, J. Dubois (2001, p 230), « Christine Angot assume la responsabilité de sa parole », se perçoit, à la fois, dans l'affichage ostentatoire des thèmes littéraires répondant à des préoccupations socioculturelles dites taboues, et dans le type même de roman qu'élabore l'écrivaine française.

### **1.1. L'homosexualité et l'inceste comme un défi de la transgression thématique chez Christine Angot**

L'un des ressorts essentiels du roman angotien consiste à briser le mythe de l'indicibilité, ou tout au moins, la peur, ou encore le complexe à traduire dans l'œuvre littéraire, certaines réalités ou pratiques socioculturelles, pourtant permanentes et prégnantes au sein des communautés humaines, dans leur ensemble.

De fait, « si l'homosexualité et la bisexualité existent dans la littérature depuis les origines, et, de plus en plus dans les livres modernes »<sup>3</sup>, il est tout aussi vrai que leur représentation textuelle était moins systématique et plus diffuse avant le XX<sup>ème</sup> siècle. Le traitement de mépris que Balzac réserve à son personnage, Vautrin<sup>4</sup>, reconnu, dans la littérature française du XIX<sup>ème</sup> siècle, comme étant sujet à cette orientation sexuelle, témoigne de l'indignation de parler de cette question, mais surtout de l'assumer ouvertement.

Quant à Marcel Proust, réputé pour être le porte-étendard de cette thématique de l'homosexualité, il reste, parfois dubitatif et évasif lorsqu'il s'agit d'intégrer son inclination sexuelle dans ses œuvres. A. Meryl (2007, pp 207-232), éclaire sur cet aspect des choses :

L'histoire de l'homosexualité dans la littérature française est souvent décrite en prenant comme référence principale le débat entre Gide et Proust, à l'issue duquel ce dernier ressort perdant parce qu'il refuse de dire « je ». À l'instar de Beauvoir, Proust oscille entre, d'une part, des portraits d'individus, divers, compliqués et contradictoires, une description de leurs agissements et un commentaire sur le sens à donner à ceux-ci, et, d'autre part, des affirmations théoriques généralisantes sur « l'inverti ».

L'auteur de *L'Inceste* lève également un coin de voile sur cette difficulté de certains écrivains, même contemporains, à traduire franchement la réalité de l'homosexualité et de l'inceste dans leurs écrits. Parlant de Marguerite Duras, en particulier, elle semble

---

<sup>3</sup> Ces thèmes (homosexualité et bisexualité) apparaissent dans de nombreux chefs-d'œuvre de la littérature générale. Dans l'Antiquité, la relation érotique entre hommes, prenant souvent la forme de la relation maître/élève, était considérée comme naturelle. Cette conception se reflète dans les textes de Platon, qui évoque la pédérastie, et dans les poèmes de Sapho, célébrant la beauté féminine. Dans les mythologies de l'Égypte ancienne et de la Grèce antique, cette problématique est aussi évoquée dans les textes des Pyramides, les Livres de morts, etc., d'une part, les œuvres d'Ovide, Homère et Virgile, d'autre part. De nos jours, ce sujet est évoqué beaucoup plus fréquemment, notamment à travers l'apparition de personnages homosexuels, dans toutes les catégories de la littérature. Informations consultées dans un article intitulé : « Homosexualité dans la littérature », sur : <https://fr.m.wikipedia.org>, le 24 mars 2022.

<sup>4</sup> Vautrin, l'un des personnages principaux de *Le Père Goriot* de Balzac, est présenté comme le premier personnage ouvertement homosexuel de la littérature française. Mais bien loin de l'accepter, Balzac dénigre ce personnage et fait de lui un criminel. Son homosexualité ne fait que compléter sa personnalité malsaine et démoniaque. Voir l'article : « Le thème de l'homosexualité dans la littérature », sur le site : <https://www.edilivre.com>, consulté le 20 avril 2022.

déconcertée de sa fuite en avant : « Marguerite Duras aborde l'homosexualité et l'inceste toujours sous l'angle du passé et de la mort, toujours de biais, on ne comprend pas » (Angot, 1999, p 44).

Contrairement à ces écrivains velléitaires, Christine Angot, assume ses statuts, à la fois d'homosexuelle et d'incestueuse dans son livre. Dans le premier cas, elle l'affirme, sans ambages : « J'étais devenue homosexuelle à cent pour cent [...]. L'homosexualité me fascinait » (Angot, 1999, p 12). Pour ce qui concerne sa relation incestueuse avec son père, l'écrivaine française n'utilise pas, non plus, de subterfuge pour décrire leur relation sexuelle, dans une église de province, de surcroît. Ce qui atteste de son "courage", de sa force de caractère à transcrire dans un livre ce double parjure, condamnable, à plus d'un titre. Angot (1999, p. 189), écrit, en effet :

On ne passa pas le 25 ensemble. Tu sais pourquoi tout ça ? Parce que, en Savoie, il y avait une église dans ce village dont les maisons étaient couvertes de lauzes, une église dont le chemin de croix était particulièrement beau, et que le confessionnal a vu ma bouche ouverte sur le sexe de mon père, il avait fallu que j'aie le finir dans la voiture, il n'avait pas voulu éjaculer quand même là.

Pour l'auteure française donc, il faut battre en brèche ces hésitations et cette forme "d'irresponsabilité" que semblent entretenir les écrivains face à la question de l'autre "type" de sexualité et assumer sa différence, en brisant les tabous. Son écriture toujours transgressive et "agressive", ainsi que l'affirme G. Thierry (1997, p. 18): « Christine Angot "la bâtarde libre", place son écriture sous le signe de la transgression et de l'insolence ». Son livre, selon F. Francesca (2011, pp. 51-61) poursuit particulièrement un objectif, qui est le suivant :

La volonté est de bouleverser ce qu'il faut dire, ce que la société nous a imposé de dire, la volonté de détruire de l'intérieur le "politiquement correct", éliminant exprès toute attention verbale envers les catégories mineures, par exemple sexuelles. C'est un "politiquement incorrect" qui se traduit par la volonté médiatique de créer le scandale à travers le manque d'auto-censure, à travers une écriture parfois érotique, parfois androgyne, qui met au centre, en les attaquant-les tabous de la société.

En faisant, ainsi, de l'homosexualité, et particulièrement de l'inceste, le socle thématique de ses romans, « La question de l'inceste est la première contradiction sur laquelle nous butons. En effet, l'inceste occupe une place centrale dans l'écriture d'Angot, c'est le fil rouge de tous ces romans », (Francesca Forcolin, 2011, pp 51-61), l'écrivaine opère une rupture essentielle dans la conception romanesque française, par ce saut dans un champ littéraire quasiment mystifié et le désacralise. Son choix s'explique d'autant plus « qu'elle [Angot] semble croire, à raison, qu'il est devenu presque normal d'enfreindre (...) l'interdit de l'inceste », (Mercédès Baillargeon, 2010, p. 26). Ceci, parce que le père, reflet de l'éducation de l'enfant, est celui-là même qui commet ici l'acte incestueux avec sa propre fille, en dépit de son apparent attachement aux règles de savoir-faire et de savoir-vivre ; transgressant ainsi l'un des interdits qui devraient être les plus sévèrement punis, en principe, en société. Pour mettre en lumière le paradoxe comportemental de ce donneur de leçon mal embouché, voici comment le texte démontre son prétendu respect des règles devant sa fille pour avoir, malencontreusement, oublié les clés dans l'appartement, alors que les deux sortaient pour un dîner :

Tu ne sais pas que, quand on est chez des gens, quand on n'est pas chez soi, on entre toujours le second, après le propriétaire de la maison, qui ouvre la maison et le passage au visiteur en même temps, qui peut entrer alors seulement. Toujours. C'est une règle de politesse élémentaire. Je suis étonné que tu ne la connaisses pas. Et à l'inverse, quand on sort de la maison, on sort en premier, pour permettre au propriétaire de fermer la marche et sa maison derrière tout le monde. La loi de l'hôte et l'invité. Il est incollable. (Angot, 1999, p 169).

En définitive, l'on peut retenir, dorénavant, que, dans la perspective de la subversion des principes de création du genre romanesque, Christine Angot adopte une démarche assez originale et logique en commençant par détruire la sacralisation de certains sujets tels que l'homosexualité et notamment l'inceste, jusque-là quasiment mystifié. En jetant toute son énergie créatrice sur ce topos littéraire, elle en illustre l'importance et la nécessité d'en parler, eu égard à ses répercussions, à la fois psychologiques et socioculturelles sur la victime. Le mélange des genres est aussi une voie au moyen de laquelle Christine Angot exprime son "identité" transgressive.

## 1.2. La problématique transgénérique

S'il est un fait systématiquement remarquable-et certainement l'une des marques de la transgression chez Christine Angot-c'est bien l'hybridité de sa forme romanesque. Citant Eva Domeneghini à ce propos, B. Mercédès (2010, p 13) révèle :

La gêne, la difficulté que le lecteur ressent, invariablement, devant *L'Inceste*, naît en partie d'une confusion voulue entre l'auteure et son personnage. L'écueil serait de croire que c'est de la fiction-ça rassure-mais aussi de prendre la « chose » pour une variante du « cinéma-vérité » -ça inquiète, on compatit.

Quoiqu'il en soit, et quelle que soit la "forme" qu'on pourrait choisir, le moins qu'on puisse dire, concernant la création romanesque de cette écrivaine, c'est qu'elle paraît pratiquement iconoclaste quant à sa spécificité générique. En effet, Christine Angot recourt, dans ses compositions romanesques à un brouillage délibéré des frontières, à une combinaison de traits provenant de plusieurs genres (poétique, oral, théâtral, etc.).

Selon Barbara Havercroft, reprise par H. Marie-Noëlle (2018, p 195), « Angot fait de l'incertitude générique un véritable principe de composition qui se voit dans presque tous ses textes. Ce doute du lecteur quant au pacte référentiel et autobiographique de son œuvre, Angot le voit comme une nécessité ».

Au demeurant, cette technique de confusion semble si chère à l'auteure française qu'elle n'échappe pas, non plus, à Gille Rey qui y a aussi travaillé. Il constate, pour sa part, que « le doute dans l'œuvre d'Angot est finalement entretenu grâce à un certain nombre de procédés littéraires tels que la voix narrative, les tropes, les fins à double sens, les contradictions et les jeux chronologiques, qui contribuent à dérouter le lecteur ». (Gille Rey, 2010, p 427).

À l'effet d'étayer tout ce qui vient d'être dit, il paraît opportun d'identifier quelques repères textuels relevant d'autres genres qui sont effectivement présents dans l'œuvre d'Angot. Le relent poétique de *L'Inceste* est visible, entre autres, à la page 49 : « **Mon trésor, mon amour, mon or. Léonore. Ma Léonore, mon trésor. Mon trésor, mon or. Pas de Marie, pas de mariage, pas d'or** ». De fait, cette espèce de sonorité en [or] qui rappelle la rime poétique, associée à l'allitération

en [m], qui renvoie également à une sonorité douce, produit incontestablement une musicalité et un ton poétiques.

L'oralité dans le roman d'Angot, quant à elle, peut se percevoir, non seulement, à travers l'abondance des répétitions, « C'est toujours, toujours, toujours, toujours le propriétaire [...] Il est dans une très très très très très très très très très très très grande colère », (Angot, 1999, p 70), mais aussi par le mélange des niveaux de langage ; le familier venant faire irruption dans le roman, qui est du niveau académique : « Au début, ça passe bien, ça plaît (...) ça change », (Angot, 1999, p 13). Mercédès Baillargeon confirme cette position quand elle affirme : « Cette façon de s'exprimer avec des [répétitions] et des associations libres n'est pas sans rappeler le langage oral, dont le travail d'Angot porte aussi les traces », (Idem, p 47).

Le lien entre le roman de Christine Angot et le théâtre est nettement décelable à travers plusieurs indices qui le diaprent. De la multiplicité des lectures publiques, à haute voix : « Il était environ seize heures, la lecture était dans deux heures. [...]. J'ai une lecture à six heures. [...]. Je suis passée dix minutes entre deux, et je suis allée faire ma lecture. Et ça s'est bien passé », (Angot, 1999, pp105-107), en passant par son style oral, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'écrivaine française n'a fait que trop démontrer sa faculté à allier roman et théâtre, voire avec le cinéma. Prenant appui sur *Quitter la ville* (2000), autre roman de Christine Angot, N. Alexis (2007, p 95), conforte ce point de vue :

Les exemples abondent pour illustrer le lien entre l'écriture angotienne et le théâtre et la mise en scène. Lorsqu'un épisode dans *Quitter la ville* est relaté comme si on tournait un film [...], on pense aussi au cinéma. On observe dans cet épisode que le texte est investi des procédés théâtraux. Tout prouve-le style de l'écriture [...], la multiplication des lectures publiques-l'intérêt pour la voix projetée dans l'espace public ; cet espace devient la scène du théâtre où la vie se joue [dans le roman].

Finalement, il est essentiel de noter que, tout comme la désacralisation ou la démythification des thèmes dits tabous tels que l'homosexualité et l'inceste, la transgénéricité de l'œuvre romanesque de Christine Angot permet également de traduire sa singularité transgressive, s'agissant de sa conception du genre. En effet, À travers cette technique énonciative, l'écrivaine française installe le lecteur dans le doute, en ne lui offrant

aucun schéma de compréhension préconçu. Celui-ci est obligé de faire ressortir le sens de l'œuvre, de comprendre la démarche du texte et ses significations. En somme, il est contraint de "réécrire" l'œuvre en la lisant, ainsi que le préconisaient déjà les nouveaux romanciers.

Comme le souligne G. Katerine (2005, p 2) : « Pour ses lecteurs, l'œuvre de Christine Angot constitue en effet une expérience de l'instabilité, de l'indécidabilité et de l'incertitude, en somme de l'immaîtrisable. Cette condition herméneutique est directement issue de la situation générique problématique des textes de cette écrivaine, qu'ils soient considérés dans leur singularité ou dans leur ensemble ».

À présent, il paraît indiqué d'examiner les subversions formelles proprement dites de l'œuvre angotienne.

## **II. Les procédés textuels de la transgression dans *L'Inceste***

Si l'insolence thématique semble être une réalité connue, un fait établi chez Christine Angot, selon certains critiques, dont Guichard, auquel nous avons, antérieurement, fait référence, le dévergondage langagier et le rejet délibéré des normes grammaticales, ne font pas moins partie de sa démarche subversive dans l'écriture romanesque.

### **2.1. Vulgarités, grossièretés langagières et niveaux de langue**

D'une façon générale, la langue employée par Angot dans *L'Inceste* est une langue complètement dévergondée, éhontée, teintée d'une obscénité qui déconcerte. Ce, d'autant plus que ce vocabulaire délirant couvre tout l'éventail discursif qui a cours dans ce roman. Qu'il s'agisse de faire son propre portrait physique ou celui d'un tout autre personnage, Christine (la narratrice) se plaît à utiliser, à tout vent, des termes crus qui choquent systématiquement la décence et la pudeur. À titre d'exemple, l'on peut se référer à la manière dont cette dernière se présente au lecteur : « J'avais des seins taille orange. Un sexe étroit, bien étroit, et bien frais », (Angot, 1999, p 187). Concernant Elisabeth, Brigitte et Marianne, trois personnages intradiégétiques féminins, amants de son père incestueux, ils sont ainsi successivement décrits, à leur tour :

J'étais jalouse d'elle [Marianne] et pas d'Elisabeth, il « sentait le poisson pourri » le sexe d'Elisabeth, il ne la léchait jamais. [...]. Les seins de cette Allemande [Marianne], pamplemousse [...], un corps pas mal, une

jolie taille. [...] Bête mais gentille. Deux problèmes, le visage et le vagin [...]. Marianne aussi, il [son sexe] était frais, mais peut-être pas aussi étroit. Elle couchait avec beaucoup d'hommes. (Angot, 1999, pp 183-187).

Dans un tout autre registre, celui de l'amour, des relations intimes, l'écrivaine française devient plus triviale. Ici, le champ lexical, aussi varié qu'abondant : « sexe », « lécher », « bander », « faire l'amour », « baiser », « pénétration anale », etc. est traduit dans un vocabulaire plus qu'ordurier. La narratrice rend ainsi compte de sa relation sexuelle avec son amante lesbienne MCA :

Bon, j'ai mis mon doigt. [...]. Quand j'ai senti comme c'était gluant ! J'ai retiré ma main. [...]. Toucher, s'enfoncer, faire tourner le doigt, ressortir, le mettre dans la bouche, faire aller le mouillé du vagin à l'anus, ce qu'on ne supporte pas, ce n'est pas ça. [...]. Je me sentais la force à boire la lie. J'aurais pu la lécher encore. [...]. Ça ne me fait pas bander ceux qui n'ont rien. Ceux qui n'ont pas de queue. [...]. L'absence de queue, j'en étais consciente et je la déplorais. (Angot, 1999, pp 21-61).

Par ailleurs, la relation incestueuse de la narratrice avec son père est rendue en ces termes : « C'est allé plus loin, il m'a touché le sexe au Touquet. Il a dit : tu sais pourquoi c'est mouillé ? Parce que tu aimes. Je regrette d'avoir découvert la mouillure dans une telle circonstance. [...]. Il dort dans mon lit. Il me pénètre », (Angot, 1999, pp 167-187).

L'autre spécificité, non moins caractéristique que l'on pourrait noter dans la technique transgressive romanesque chez Angot, c'est le mélange des registres de langue. Certes, l'auteure française manie correctement le niveau académique, et quelquefois même le niveau soutenu (scientifique), avec les définitions psychanalytiques auxquelles elle fait recours dans son roman, mais, elle se complaît à faire abondamment recours au langage familier : « C'est dégueulasse. [...]. Je me fringuais. [...]. Je m'en fous des mecs. [...]. Ça te fait rigoler, ça, hein ? [...]. Je ne me fous pas de votre gueule », (Angot, 1999, pp 24-91).

Analysant cette alchimie langagière angotienne, D. Gilles (1993, pp 11-17) permet de comprendre qu'elle n'a nullement l'intention de créer une nouvelle langue, mais plutôt d'inaugurer une spécificité qui permette de contrebalancer l'hégémonie linguistique romanesque existante : « [Angot] y trace précisément une sorte de langue "étrangère", qui n'est pas une autre langue, ni un patois retrouvé, mais un devenir-autre de la

langue, une minoration de cette langue majeure (...), une ligne de sorcière qui s'échappe du système dominant ».

En fin de compte, sur le plan formel, grossièretés et vulgarités langagières, ainsi que mélange des registres de langue, constituent un premier levier contribuant à affirmer "l'impertinence" scripturaire romanesque angotienne, en tant que désir de subvertir la normativité monolithique du genre. Que dire alors des incorrections syntaxiques et grammaticales ?

## **2.2. Les incorrections syntaxiques et grammaticales**

Si l'on part du principe que la syntaxe française exige qu'une phrase soit nécessairement composée d'un groupe nominal, d'un groupe verbal et d'un groupe complément, la phrase de Christine Angot devient une véritable gageure. De fait, celle-ci ne respecte aucunement ce dispositif ternaire et se donne une liberté de structuration qui lui est propre. De cette façon, l'on assiste à la naissance, chez cette auteure, de phrases atypiques construites à partir de simples noms, d'infinitifs et d'adverbes. Ainsi avons-nous, au titre des phrases nominales : « Le comportement d'un bébé. », (Angot, 1999, p 13) ; « Dans mes états les pires. », (Idem. p 107) ; « A mon niveau. », (Idem. p 143). Concernant les phrases infinitives, les exemples suivants en attestent : « D'appeler. », (Angot, 1999, p 17) ; « D'en être le dernier. », (Idem. p 19). La phrase adverbiale est donnée sous cette forme : « Encore. », (Angot, 1999, p 107).

Le constat que l'on peut faire automatiquement, c'est l'absence, à la fois, d'un sujet, d'un verbe conjugué et d'un complément dans ces phrases angotiennes. La syntaxe de Christine Angot défie ainsi la normativité structurelle et logique de la phrase, telle que recommandée par la langue française. L'attitude de l'écrivaine française semble se justifier, dans la mesure où, cette syntaxe hachée, chaotique de l'écriture traduit, en réalité sur le plan formel, son état de suffocation, de perturbation et de "brisure" psychologique suite aux effets traumatiques de l'inceste dont elle a été l'objet.

Dans ce sens, la précision de F. Francesca (2011, pp 51-61), qui suit est assez évocatrice : « Dans l'écriture angotienne, haletante, saccadée, orale, où la syntaxe est hachée et décousue, les phrases nominales qui se contredisent et s'annulent portent le doute au

paroxysme. [...]. La confusion vertigineuse qui règne mime le même désarroi de l'écrivaine ».

Cet apparent "désordre" scripturaire, signe d'un langage "du corps ", témoigne, d'une certaine manière, du réalisme du style angotien dans le récit de ce drame social. L'essentiel, ici, est de dire la chose, peu importe la manière de le dire. N. Alexis (2007, p 61) explique : « Angot nous demande d'écouter celle qui a vécu l'inceste, en mettant de côté la morale et les convenances qui empêchent d'aborder l'inceste de front et de l'appréhender véritablement ». Par cette spécificité du "dire" cru du vécu, qui subvertit les canons, va contre le bien-dit, les speech codes ou la cosmétologie verbale, la syntaxe angotienne participe bien du projet transgressif de l'écrivaine française.

Du point de vue grammatical, la ponctuation et les accords constituent les pistes essentielles d'analyse. À ce niveau, il est significatif de comprendre que l'écriture de Christine Angot n'est pas, non plus, académique, selon qu'elle le veut. La ponctuation du texte angotien est caractérisée par deux techniques insolites qui défient toute réglementation en la matière. En réalité, l'écrivaine française s'autorise, inconsidérément, d'une part, à mettre un point au milieu des phrases, les sectionnant en deux entités qui, en définitive, ne gardent leur rapport de logique syntaxique que dans l'effort de construction qu'elle impose au lecteur. Les exemples suivants corroborent bien nos propos : « A force de regards. J'amorçais un processus, de faillite. [...]. Des gens comme elle. Qui ont des limites », (Angot, 1999, pp 11-13). Elle occulte délibérément, d'autre part, de marquer un point à la fin de la phrase, qui n'est alors reconnaissable qu'à la majuscule par laquelle commence la phrase suivante dans le texte. Telle en est la preuve :

Un jour comme les autres sans toi Un jour pâle fade Le  
manque de toi aigu et pourtant je ne bouge pas je ne fais  
pas un pas vers toi J'écoute et je sais que tu es en moi je  
te sens bouger dans mon ventre c'est mon ventre qui me  
parle le mieux de toi [...] J'ai peur de ne jamais y arriver,  
tu sais et si je n'y arrive jamais Alors à quoi bon  
continuer Oui j'ai peur et plus j'ai peur plus je reste à  
distance de toi plus je fuis ton visage tes bras Tu  
comprends mais tu ne veux pas supporter et moi non plus  
je ne peux plus Je t'aime.(Angot, 1999, pp 68-69).

Ce "défaut", sinon cette liberté qu'elle se donne dans la ponctuation de son texte, Christine Angot, elle-même, le

reconnaît, en a conscience, et promet ironiquement d’y remédier :

J’ai d’habitude une ponctuation un peu particulière. Je ponctue mes phrases d’une façon inhabituelle, je vais tenter d’arrêter. Ma ponctuation aura seulement pour but la clarté, que les gens s’y retrouvent. La clarté du propos. Que mes propos soient clairs, compris, un peu fastidieux peut-être, mais en ordre cette fois. Je n’écrirai plus, un exemple, « j’ai léché moi cette femme dont l’enfant est une chienne », je n’écrirai plus ça, qu’est-ce que ça apporte ? (Angot, 1999, p 93).

Le problème que pose la question de l’accord dans *L’Inceste*, est en lien avec l’usage du pronom indéfini « on ». En effet, Angot fait l’accord de ce pronom au pluriel, le remplaçant certainement par un sujet pluriel non apparent, au sens de « nous », alors que la normativité grammaticale demande qu’il le soit au singulier, notamment avec la troisième (3<sup>e</sup>) personne du singulier, vu que le pronom « on » est, non seulement singulier, indéterminé, mais surtout neutre. Il ne saurait donc nullement s’accorder, ni en nombre, ni en genre. Les éléments d’illustration sont légion dans le roman angotien : « On est séparées [...]. On s’est enfoncées. [...]. On est arrivées. [...]. On est allées. [...]. On s’est quittées avant », (Angot, 1999, pp 37-189).

Au final, il convient de noter que les vulgarités, les grossièretés langagières, le mélange des registres, ainsi que les distorsions syntaxico-grammaticales concourent diversement et dans un même élan à l’affirmation du projet transgressif de Christine Angot. M. Sylvie (2004, p 28) résume parfaitement cet idéal en ces termes : « *L’Inceste* est le lieu d’une effraction, le théâtre où se joue la transgression de certains codes syntaxiques, littéraires et langagiers. L’écriture d’Angot, en cassant le langage et les normes, bousculent la contrainte sociale ».

Quels sont alors les enjeux de cette écriture subversive de Christine Angot ?

### **III. La visée idéologique de la transgression angotienne**

Si, de prime abord, l’on peut admettre, avec Parent, cité par H. Marie-Noëlle (2018, p 195) : « [qu’] Afin de guérir d’un tel choc [de l’inceste], le sujet peut avoir recours à l’écriture. La mise en récit d’une expérience traumatique est nécessaire à l’intégration du trauma dans l’histoire

psychique du sujet. C'est une étape du processus dans le traitement du TSPT<sup>5</sup> », il n'en demeure pas moins que la véritable intention de Christine Angot va bien au-delà de l'intérêt personnel et égocentrique, et cherche plutôt à accrocher une portée sociale. Idéologiquement, en écrivant *L'Inceste*, l'auteure française vise assurément, au moins ces deux objectifs : dénoncer l'hypocrisie sociale, d'une part, et revendiquer une identité transgénérique, d'autre part.

### **3.1. La dénonciation de l'hypocrisie sociale et le rejet de l'hétérogénéité normative**

Incontestablement, le livre de Christine Angot, *L'Inceste* constitue un acte d'engagement de son auteure : « On peut affirmer qu'Angot est une auteure engagée », (Alexis, Nivet, 2007, p 94). Cet engagement, on l'imagine aisément, est, à n'en point douter, la conséquence d'un ras-le-bol devant une question existentielle importante pour laquelle la société, pour l'écrivaine française, semble peu encline à trouver des solutions efficaces et rassurantes : la question de l'inceste. Une préoccupation, pourtant omniprésente dans toutes les communautés humaines et dont les effets traumatiques ne sont ignorés de personne. Christine Angot dénonce ce fléau et reproche, notamment à la société contemporaine, et par ricochet, au monde entier, leur indolence, leur incapacité, sinon leur refus d'appliquer la réglementation visant à sanctionner exemplairement cet acte "criminel".

L'universitaire<sup>6</sup> de Maryland qui comprend l'engagement de l'écrivaine, n'en dit pas le contraire, et même la justifie : « Selon Angot, non seulement les lois qui réglementent la vie en société permettent certaines transgressions de l'interdit de l'inceste, mais elles protègent aussi ceux qui contreviennent à la Loi fondamentale », (Mercédès Baillargeon, 2010, p 28).

Cette inertie, de son point de vue, serait même de nature à encourager la perpétuation de ce comportement barbare, indigne de l'être humain. Toujours, d'après elle : « En plus de fermer les yeux sur ses différentes transgressions de la Loi, la société en encouragerait même certaines », (Idem, p 25).

---

<sup>5</sup> TSPT : Troubles du Stress Post-Traumatique.

<sup>6</sup> Mercédès Baillargeon est Professeure adjointe de Français et d'études francophones à l'Université de Maryland aux États Unis.

Angot, elle-même révèle : « Les lois n'étaient pas répressives, elles caressaient les citoyens dans le sens du poil, pour essayer de leur faire oublier la Loi avec un grand L, autrement plus sévère », (Angot, 2004, pp 31-32). L'auteure française est donc indignée par cette attitude d'hypocrisie et d'irresponsabilité qu'elle ne peut que contester : « Angot, quant à elle, fait le choix conscient de dénoncer l'hypocrisie qui entoure cette question taboue », (Mercédès Baillargeon, 2010, p 54). La lâcheté des autorités compétences-judiciaires singulièrement-la rebute tant et si bien qu'elle refuse d'adopter le statut de victime dans l'acte incestueux accompli avec son père, statut qui, au demeurant, n'apporte pas de solution définitive à la blessure psychologique de la victime. Ce faisant, elle entend brandir, à jamais, à la face du monde les séquelles traumatiques et handicapantes que lui a laissées ce "crime" :

Le statut de victime n'intéresse pas Christine Angot. Elle refuse corps et âme d'en être investie, estimant que cela la dirigerait vers un processus de guérison qui, s'il est supposé permettre de dépasser l'expérience traumatique et de pouvoir continuer à mener une existence vivable, la pousserait à ignorer la trace que l'inceste a laissé chez elle. [...]. Angot veut reconnaître et faire reconnaître la marque que l'inceste a laissée en elle. Même si elle condamne les gestes incestueux posés par son père, son propos [...] vise seulement à intégrer l'héritage maudit qu'il lui a transmis. (Alexis Nivet, 2007, pp 33-34).

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle se résigne à accuser ce dernier : « Je ne cherche pas à l'accuser. Les monstres existent seulement dans les contes. Je ne cherche ni à l'accuser ni à l'excuser. Il n'y a qu'une chose qui compte, la marque. Et il m'a marquée », (Angot, 1999, p 182).

L'autre principe fonctionnel de la société moderne que remet en cause Christine Angot, c'est sa tendance à l'hétérogénéité normative, qui consiste à faire deux poids, deux mesures, en ostracisant la personne homosexuelle, en lui témoignant une homophobie qui, pour elle, ne saurait être justifiée, et en ne tenant pour normale que l'expérience de la vie hétérosexuelle. Cela explique son constant refus d'une nature homosexuelle, quand bien même, elle ferait, à part entière, partie intégrante de cette orientation sexuelle : « Je n'ai jamais été homosexuelle », (Angot, 1999, 15). De fait, l'auteure de *L'Inceste*

envisage les pratiques sexuelles, non sur un plan oppositionnel, mais davantage dans le sens d'une continuité, d'une inclusion. L'Enseignante-Chercheure de Maryland, le confirme ici : « Nous pouvons dire que la logique Angot, plutôt que de concevoir les choses selon un mode dichotomique en créant une opposition, les comprend comme un continuum », (op. cit. p 81). En réalité, Pour Christine Angot, la bisexualité (hétérosexualité et homosexualité) est une inclination fondamentale innée, latente en l'humain. Elle l'affirme tout net : « La bisexualité est humaine. Elle existe à l'état latent chez les hétérosexuels, Freud le disait, déjà en 1920 », (Angot, 1999, p 129). Un tel raisonnement est ce qui fonde, assurément, son aspiration à la reconnaissance d'une identité transgénérique de l'être humain.

### **3.2. La revendication d'une liberté identitaire transgénérique**

L'œuvre romanesque de Christine Angot est avant tout une œuvre révolutionnaire. Elle subvertit, dénonce et revendique. C'est à peine si l'on ne s'inscrit pas dans un schéma de syndicalisme professionnel et corporatiste. En tout état de cause, l'un des fondements qui sous-tendent l'écriture de *L'Inceste* consiste en une quête de liberté de l'individu qui puisse lui permettre, selon l'écrivaine française, de s'autodéterminer face à la question du genre et de la pratique sexuelle. Libertaire, elle-même, de l'avis de D. Eva (2002, p 128): « On [peut] dire sans risque de se tromper que Christine Angot est un écrivain profondément libertaire en ce qu'elle affirme dans chacun de ses livres la force de la liberté », l'écrivaine française ne veut, en aucune manière admettre le cloisonnement, l'embrigadement du choix générique et/ou sexuel.

Dans cette perspective idéologique, elle conteste l'immutabilité identitaire, tel que le démontre ici B. Mercédès (2010, p 67) : « Avec sa critique de l'hétéronormativité, Angot met en scène une des multitudes façons de refuser la fixité identitaire et déconstruit, du coup, tant les identités homme et femme qu'hétérosexualité et homosexualité ». En vidant, de la sorte, les genres masculin et féminin de leurs attributs, l'objectif que poursuit Angot, c'est essentiellement la possibilité d'emprunter indifféremment les deux états ou statuts. C'est pouvoir être, à la fois, homme et femme, hétérosexuel et homosexuel. En d'autres termes, c'est déconstruire les identités sexuées. Une fois de plus, cette autre explication de Baillargeon paraît édifiante et opportune :

Ainsi, Angot renégocie la norme du genre en la pliant, la distordant, et en déplaçant la frontière entre le masculin

et le féminin. Elle déstabilise, du coup, le système hétéronormatif qui tend vers l'uniformisation des identités homme et femme. Elle emprunte donc indifféremment les comportements tant masculins que féminins. (Mercédès Baillargeon, 2010, p73).

D'ailleurs, la bisexualité de la narratrice de *L'Inceste* est, en cela, une preuve supplémentaire de cette revendication de l'écrivaine française. En effet, en plus d'être homosexuelle (lesbienne) avec son amante MCA, comme nous l'avons antérieurement démontré, Christine (la narratrice) est également hétérosexuelle avec, entre autres, son copain Marc : « J'ai seize ans. Marc en a trente. C'est un ami de ma mère, il devient mon premier amant », (Angot, 1999, p 178).

Autant Christine Angot recherche une homogénéité normative des identités homme/ femme et des genres masculin/féminin, autant elle mène le combat pour la revalorisation de la dignité de la personne homosexuelle. Son idéal social et communautaire, qui croiserait, dans cette ambition, la théorie *queer*<sup>7</sup>, consisterait à éliminer toute contrainte culturelle et sociale, afin de permettre à l'individu d'atteindre une pleine autodétermination. Le refus de la catégorisation dans son projet s'inscrit, tout naturellement, dans une logique de l'émancipation de la liberté de ce dernier ; liberté subversive ayant pour vocation la déconstruction de tout discours stigmatisant et oppresseur à l'encontre de l'homosexuel. Le projet angotien s'inscrit d'autant plus dans l'actualité de la postmodernité, où la problématique de l'orientation sexuelle a pris une dimension internationale et se trouve au cœur des débats et législations internationaux, que l'implication de plus en plus marquée des sujets homosexuels eux-mêmes, conduit aujourd'hui à la question de la transvaluation<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup>« La théorie *queer* est une approche sociologique dont l'objectif est de déconstruire les normes qui gouvernent le genre et la sexualité. Elle se fonde sur une défense de plusieurs identités sexuelles, celles dites de la périphérie, à savoir les LGBTIQA [Lesbiennes, Gays, Bisexuel, Trans, Intersexes, Queers, Asexuels] », Marie-Hélène Bourcier, « QUEER ZONES : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs », in Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, éd. La Découverte, 2006, p 177.

<sup>8</sup>« La notion de transvaluation qui désigne la remise en cause radicale des valeurs [a] pour but ultime d'aller vers une sorte de déconstruction de certaines normes (notamment sexuelles) jusqu'alors allant de soi. Ce faisant, c'est surtout le modèle "hétéronormatif" qui est ici visé. La déconstruction en question est opérée par les sujets homosexuels eux-mêmes qui voudraient que leur sexualité soit respectée et non plus chargée d'un discours stigmatisant et oppresseur. En d'autres termes, le discours sur l'homosexualité voudrait obéir à une recontextualisation générale de la façon dont elle est perçue et pensée, ce qui aurait le mérite de ne plus susciter tant d'actes d'indignation, d'homophobie ou même de répression ». Idem, p 59.

En dernier ressort, l'on peut retenir que l'écriture de Christine Angot, essentiellement transgressive, nourrit un projet idéologique important : celui de la dénonciation de l'hypocrisie sociale, du rejet de l'hétéronormativité, d'une part, et la revendication d'une liberté identitaire transgénérique, d'autre part. Elle remet en cause l'inertie généralisée de la société devant le phénomène cruel de l'inceste et dénonce la discrimination normative qui encourage la stigmatisation sur la base de l'orientation sexuelle. Par ailleurs, elle réclame une liberté pour l'individu, lui permettant une mobilité transgénérique et transsexuelle. En s'inscrivant dans la logique de "l'affrontement" et de la déconstruction de la normativité existante, Christine Angot témoigne indubitablement de son élan subversif, qui traduit son engagement social, ainsi qu'elle le dit elle-même : « Je ne RACONTE pas. Je ne raconte pas MON histoire. Je ne raconte pas une HISTOIRE. Je ne débrouille pas MON affaire. Je ne lave pas MON linge sale. Mais le drap social », (Angot, 2000, pp 161-162).

## Conclusion

Le roman angotien, subversif par excellence, peut être considéré comme une véritable révolution de l'écriture romanesque postmoderne. *L'Inceste* est une somme de déconstructions des canons du genre, tant dans sa conception thématique, dans son refus de catégorisation générique, dans ses procédés littéraires que dans son engagement idéologique. Sur le plan conceptuel, le projet transgressif de Christine Angot consiste, d'une part, à une désacralisation thématique, en évoquant des sujets tels que l'inceste et l'homosexualité, considérés jusque-là comme des réalités taboues, dont le roman peine à traiter. D'autre part, elle recourt au mélange des genres, faisant ainsi de son roman une forme atypique qui devient alors transgressif. Sur le plan des procédés littéraires, l'auteure française se sert, à la fois, des vulgarités, des grossièretés langagières, du mélange des registres de langue, ainsi que des incorrections syntaxiques et grammaticales pour déconstruire la normalité générique. Cette technique du "désordre" scripturaire du roman, délibérément structurée, traduit, formellement, la difficulté, non seulement à transcrire la question de l'inceste, mais à exprimer l'état de perturbation de l'écrivaine, en tant que victime de cet acte odieux et criminel, à la limite.

À travers toute l'alchimie mise en œuvre dans son texte, la première interprétation que l'on peut faire du parti pris de la déconstruction chez

l'écrivaine française, c'est qu'elle recherche une liberté dans la création romanesque. En effet, autant Christine Angot refuse toute spécification dans la pratique sexuelle, autant elle revendique une liberté dans le "métier" de l'écriture littéraire, et notamment du roman. L'écrivain, selon elle, doit être à mesure de s'affranchir des contraintes socioculturelles et esthétiques pour transcrire tout ce qu'il ressent : « ...On a le droit dans l'écrit si on a envie [...]. On peut bien tout dire », (Angot, 1999, p 58). À terme, l'objectif sous-jacent visé par l'auteure de *L'Inceste* est bien celui que résume assez justement B. Mercédès (2010, p 47) :

Non seulement l'auteure analyse, questionne, déconstruit toute forme de normes ou de conventions-sociales, culturelles, linguistiques, littéraires, etc.-mais elle va aussi plus loin en proposant une nouvelle littérature de la subversion qui, grâce à la présence sensible du corps et du souffle qui donne vie au texte, prend une dimension révolutionnaire.

On le voit bien, à considérer l'éclairage de Mercédès Baillargeon, que l'idéal nourri par Christine Angot, sur le plan de la création romanesque, consiste en une transformation profonde, tant dans la conception que dans la dimension formelle du genre. Toute cette esthétisation thématique et de procédés littéraires du roman de Christine Angot sous-tend un objectif idéologique : celui de la dénonciation de l'hypocrisie sociale devant le phénomène de l'inceste et du rejet de l'hétéronormativité face à la question de l'identité humaine et de l'orientation sexuelle. Finalement, l'écrivaine française revendique une liberté identitaire transgénérique.

## Références bibliographiques

**ANGOT Christine, 1999**, *L'Inceste*, Paris, Stock.

**ANGOT Christine, 2000**, *Quitter la ville*, Paris, Stock.

**ANGOT Christine, 1994**, *Léonore toujours*, Paris, Seuil.

**ALTMAN Meryl, 2007**, « Simone de Beauvoir et l'expérience lesbienne vécue », *Revue feminist studies*, n°33.1. pp 207-232.

**BAILLARGEON Mercédès, 2010**, « *Le personnel est politique* » : *La figure de l'inceste dans l'œuvre de Christine Angot*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Montréal.

**DOMENEGHINI Eva, 2002**, « Impressions sur l'œuvre de Christine Angot », *Revue des Ressources*, pp 123-132, consulté en ligne sur le site : <https://www.revue-des-ressources.org> le 21 mars 2022.

**DUBOIS Jacques, 2001**, « Angot ou la guérilla littéraire », *Balises. Cahiers de poésie des Archives et Musée de la littérature*, n<sup>os</sup> 1-2, pp 219-236.

**FORCOLIN Francesca, 2011**, « Christine Angot : le désir d'indigner le lecteur: la société violée par l'(auto)fiction », *Carnets*, première série-3, numéro spécial, pp 51-61.

**GAGNON Katerine, 2005**, *Procès des lecteurs, procès de l'œuvre : la place de la loi dans les romans autobiographiques de Christine Angot*, Mémoire de Maîtrise en études françaises, Université de Montréal.

**GUICHARD Thierry, 1997**, « En littérature, la morale n'existe pas », *Le Matricule, des Anges*, n<sup>o</sup>21, novembre-décembre, page consultée le 10 avril 2022 sur le site <https://www.lmda.net/mat/MATO212html>.

**HAVERCROFT Barbara, 2014**, « Le refus du romanesque ? Hybridité génétique et écriture de l'inceste chez Christine Angot », *Temps zéro*, Revue d'étude des écritures contemporaines, n<sup>o</sup>8, juillet, pp 30-47, en ligne : <https://tempszero.contemporain.info/document1146>, consulté le 08 mars 2022.

**HUET Noëlle-Marie, 2018**, *Maternité, identité, discours des mères dans la littérature des femmes de l'extrême contemporain en France*, Thèse de Doctorat en études littéraires, Université du Québec à Montréal.

**JOHAN Faerber, 2002**, « Le bruissement d'elles ou le questionnement identitaire dans l'œuvre de Christine Angot », *Nouvelles écrivaines : nouvelles voix ?* Amsterdam/New York, n<sup>o</sup>11 février, pp 143-166.

**MICHEL Dorais, 1998**, « La Politique de la marginalisation sexuelle ou l'identité déviante : Le cas de l'homosexualité masculine et de la prostitution féminine », *Le travailleur sexuel*, volume 56, n<sup>o</sup>2, pp 54-59.

**MEUNIER J.-G., 1986**, « La logique illocutoire : ses fondements selon Searle et Vanderveken »/ John Searle et Daniel Vanderveken, *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge University Press, *Philosophiques*, 13 (2), 383-402, <https://doi.org/10.7202/203327ar>.

**MONGEON Sylvie, 2004**, « Le féminin de surcroît dans *L'Inceste* de Christine Angot », *Esquisses du féminin : les contours d'une dérive*, CÉLAT, Montréal :UQAM, pp 21-30.

**NIVET Alexis, 2007**, « *Je est un autre* » : *L'interdit de l'inceste chez Christine Angot*, Mémoire de Maîtrise en études littéraires, Université du Québec à Montréal.

**REY Gille, 2010**, « Christine Angot et l'écriture de soi », Barbara Havercroft, Pascal Michelucci et Pascal Riendeau, *Le Roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagements, énonciation*, Québec, coll. « Contemporanéités », pp 423-439.

**SEARLE John, 1996**, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.

